



VILLE
d'AUVERS-SUR-OISE
95430

Téléphone 01 30 36 81 93
Télécopie 01 30 36 83 51
SERVICES TECHNIQUES
IM/FC/VL
N° 17.069

ARRÊTÉ MODIFIANT TEMPORAIREMENT LA
CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT
RUE DU CLOS SERMON AU N° 18
DU 12 JUN 2017 JUSQU'AU 04 AOUT 2017

Isabelle Mézières, Maire d'AUVERS-SUR-OISE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement ses articles L 2212-1 à L 2213-2 relatifs aux pouvoirs généraux du Maire,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de l'Entreprise ISTPSE, en date du 04 mai 2017,

Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement, afin de faciliter les travaux d'ouverture de fouille pour la vérification de la canalisation GRT GAZ.

ARRÊTE

Article 1 : Les travaux d'ouverture de fouille pour la vérification de la canalisation GRT GAZ seront exécutés par l'Entreprise ISTPSE, 4 rue de la Belle Etoile, Ormoy BP 68, 91542 Mennecy, rue du Clos Sermon au n° 18 du 12 juin 2017 jusqu'au 04 août 2017 pour le compte de GrDF à Pontoise;

Article 2 : La circulation se fera par demi-chaussée ;

Article 3 : La vitesse sera limitée à 30 km/h ;

Article 4 : Le stationnement sera interdit de part et d'autre de la chaussée et sur 50 mètres du chantier ;

Article 5: Les agents évoluant sur le chantier seront munis de gilets fluorescents ;

Article 6 : La signalisation sera mise en place et entretenue par l'Entreprise ISTPSE exécutant les travaux et devra être conforme à la réglementation en vigueur relative à la signalisation temporaire ;

Article 7 : Le non-respect d'une des clauses du présent arrêté entraînera la suspension immédiate des Travaux ;

Article 8 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'AUVERS-SUR-OISE,
 - Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers d'OSNY,
 - Monsieur le Directeur de l'Entreprise ISTPSE de MENNECY,
 - La Direction Générale des Services de la Ville d'AUVERS-SUR-OISE,
 - Monsieur l'Agent de Surveillance de la Voie Publique d'AUVERS-SUR-OISE,
- chacun en ce qui le concerne étant chargé de l'exécution de celui-ci.

FAIT à AUVERS-SUR-OISE, le 19 mai 2017

**Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise,
Pour le Maire empêché,
Par délégation,**

**Abel LEMBA DIYANGI
Adjoint au Maire**

